

Paris, le 21 avril 2017

## Adoption de la totalité des résolutions ordinaires et de résolutions extraordinaires

- **Approbation d'un dividende de 0,55 € par action (*dont un acompte de 0,20 € par action déjà versé en septembre 2016*)**
- **Introduction de la faculté d'opter pour le paiement en actions du solde du dividende**
- **Approbation du Say on Pay à 99,6 %**
- **Nomination de Cécilia Ragueneau en tant qu'administrateur indépendant**
- **Renouvellement du mandat d'administrateur d'Emmanuel Coquoin**
- **Nomination de HAF Audit & Conseil (membre de Crowe Horwath International) et renouvellement de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires**

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de Chargeurs s'est tenue ce jeudi 20 avril 2017 au Centre de Conférences Capital 8, situé 32 rue de Monceau, 75008 Paris, sous la présidence de M. Michaël Fribourg. Avec un quorum de 54,74%, les actionnaires ont approuvé l'intégralité des résolutions ordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016, et certaines résolutions extraordinaires recommandées par le Conseil d'Administration.

Cette assemblée a permis à Chargeurs de poursuivre l'enrichissement de ses règles de gouvernance, adaptées à ses besoins, et lui permet de disposer d'un socle de règles contribuant à l'accélération de son développement sur le long terme.

## Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé un **dividende de 0,55 € par action au titre de l'exercice 2016**. Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende d'un montant de 0,20 € par action a été mis en paiement le 21 septembre 2016. La mise en paiement du solde de 0,35 € par action est prévue le 30 mai 2017.

L'Assemblée Générale a également approuvé la mise en place de **l'option pour le paiement en actions du solde du dividende de l'exercice 2016, en bénéficiant d'une décote** : les actionnaires souhaitant **opter pour cette option** devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du **3 mai 2017**, date de détachement du solde du dividende, **et jusqu'au 22 mai 2017 inclus**. Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende est de 18,39€ par action.

Un communiqué distinct sera diffusé par la Société dans les prochains jours afin de détailler les modalités de mise en œuvre de cette option.

## Politique de rémunération du Président Directeur Général approuvée à 99,6%

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-2, alinéa 1 du Code de commerce introduites par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, dite loi Sapin 2, l'Assemblée Générale a approuvé à hauteur de 99,6% les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général en raison de son mandat.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé à 99,6% les conventions réglementées relatives au Président Directeur Général.

## Gouvernance

L'Assemblée Générale a approuvé la nomination de Mme Cécilia Ragueneau, administrateur indépendant pour une durée de trois années et le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Emmanuel Coquoin, membre du Comité d'audit.

**Mme Cécilia Ragueneau**, Présidente Directrice Générale de RMC, a occupé des fonctions de Direction au sein du groupe Canal+ où elle a notamment été Directrice Générale de i>télé de 2011 à 2015. Mme Cécilia Ragueneau succède à Mme Catherine Sabouret : le groupe Chargeurs tient à remercier très chaleureusement Mme Catherine Sabouret pour sa contribution à la vie et à la transformation du Groupe dans le cadre de l'exercice de son mandat.

## **Commissaires aux Comptes**

Conformément aux règles de rotation obligatoire des cabinets d'audit et afin d'éviter un renouvellement de l'ensemble du collège des Commissaires aux Comptes de façon concomitante en 2023, à l'issue de leurs derniers mandats possibles, l'Assemblée Générale a approuvé la nomination de HAF Audit & Conseil (membre de Crowe Horwath International) et le renouvellement de PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) pour une durée de six ans.

## **Autres résolutions**

Les principales résolutions suivantes ont également été approuvées par l'Assemblée Générale.

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration à intervenir sur les actions de la Société. En vertu de cette autorisation, le contrat de liquidité avec ROTHSCHILD & CIE Banque sera renouvelé pour contribuer à la liquidité du titre Chargeurs.
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la Société, dans la limite de 10% du capital.
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer gratuitement des actions au profit de cadres et dirigeants clés avec suppression du droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée Générale n'a pas, dans sa formation, adopté les résolutions techniques à caractère extraordinaire visant les émissions par placement privé avec suppression du droit préférentiel de souscription et la mise en place d'un dividende majoré pour les actions inscrites au nominatif.

## **Calendrier financier 2017**

Jeudi 7 septembre 2017 (avant bourse)

Résultats semestriels 2017

Jeudi 14 novembre 2017 (après bourse)

Information financière 3<sup>ème</sup> trimestre 2017



### **À PROPOS DE CHARGEURS**

CHARGEURS, groupe industriel et de services d'implantation mondiale, exerce en leader sur les segments de la protection temporaire de surfaces, de l'entoilage, des substrats techniques et de la laine peignée.

CHARGEURS emploie plus de 1 500 collaborateurs dans 34 pays, sur les 5 continents, au service d'une base de clientèle diversifiée dans plus de 70 pays.

Le chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à plus de 500 millions d'euros dont plus de 90 % hors de France.

### **CONTACT**

Communication Financière Groupe • +33 1 47 04 13 40 • comfin@chargeurs.fr • www.chargeurs.fr